



INFOS POMMERITAINES

Mois de juin 2018

COMMUNE NOUVELLE

Consultation de la population dans le cadre de la création d'une commune nouvelle

Depuis plusieurs mois, les élus des communes de Pommerit-Jaudy, de La Roche-Derrien, d'Hengoat et de Pouldouran travaillent avec les bureaux d'études « Côtes d'Armor Développement » et « Ressources Consultants Finances », pour avoir tous les éléments nécessaires pour pouvoir décider en connaissance de cause la création ou pas d'une commune nouvelle.

Le 28 mai, les quatre conseils se sont réunis et ont décidé de poursuivre la réflexion. Sur 44 votants , 37 ont voté « pour » soit 84.09%, 3 ont voté « non » soit 6.80% et 4 abstentions soit 9.09%

Les élus souhaitent consulter la population par un vote, **le 30 septembre**. Afin que vous puissiez vous déterminer lors de cette consultation du 30 septembre, nous vous invitons à une réunion publique qui aura lieu

**Le lundi 18 juin
à 20 heures
à la salle des fêtes de Pommerit-Jaudy**

A cette occasion, les bureaux d'études présenteront leur travail et les élus répondront à vos questions. Il est indispensable d'être bien informé pour pouvoir bien choisir. Il est question de l'avenir de nos communes.

VENEZ DESSINER LA BRETAGNE DE DEMAIN....

Le mardi 12 juin à 20 heures à la salle des fêtes



Quel avenir pour la Région Bretagne ? **La région vous invite à donner votre avis sur l'avenir de notre région** sous forme d'un jeu durant deux heures, animé par un agent de la Région Bretagne. Il s'agit d'un jeu permettant de favoriser le débat public pour une approche ludique et stratégique sur l'avenir de la Bretagne (habitat, bien-être, déchets, transports, biodiversité, économie,...). Plus d'infos sur breizhcop.bzh. Venez dessiner la Bretagne de demain.

CONCERT DES POLYSONS

Vendredi 15 juin
à 20 heures 30
À la Salle des fêtes de Pommerit-Jaudy



A cette occasion, la chorale « **AVEL MOR** » de **PAIMPOL** participera également à cette soirée. Chaque chorale offrira un programme de ses meilleurs chants, et l'ensemble chantera des chants en commun. Un beau concert en perspective, participation libre.

BROCANTE ET FETE DE LA SAINT-JEAN A LA CHAPELLE DE SAINT-ANTOINE



Le samedi 23 juin 2018

VIDE-GRENIER

**Tarif : 3 € le ml ou 5 ml pour 15 € + 1 repas gratuit
ET à 19 heures**

FETE DE LA MUSIQUE ET FEU DE LA SAINT-JEAN

Tantad avec animation et KARAOKE.

Renseignements et inscriptions au **07.86.26.82.58**

Restauration (*) sur place Midi et Soir (* 1 grillade, 1 saucisse, 1 merguez et ratatouille = 8 € et 4 €/enfant)

Entrée gratuite

KERMESSE DU RPI

- * **Mardi 19 juin** : Spectacle des élèves de l'école de Pommerit-Jaudy uniquement, à l'amphithéâtre du Lycée de Pommerit à partir de 20 h. Gâteaux et buvette.
- * **Kermesse le 23 juin** à l'école de la Roche-Derrien de 14 h à 19 h. Tirage de la Tombola à 18h30. 1er lot : Une Nintendo Switch, 2ème lot : Un bon d'achat de 200 € à Intermarché de Tréguier, 3ème lot : Un appareil photo Polaroïd instantané et de nombreux autres lots. Défi adultes et enfants, buvette, gâteaux, crêpes, salon de thé, animation enfants toute la journée.

INFOS MAIRIE

Conseil Municipal : il aura lieu le lundi 25 juin à 20 heures.

Mairie : elle sera fermée les vendredis 8 juin, le vendredi 15 juin et le mardi 12 juin l'après-midi.

Recensement militaire : les personnes nées (fille et garçon) en avril, mai et juin 2002 doivent se faire recenser au secrétariat de la Mairie. Apporter le livret de famille.

Journaux : l'école participe à la collecte des journaux. Il ne faut mettre uniquement les journaux et pas des prospectus. Les bacs sont situés à l'entrée de la garderie.

Constatation des dégâts sur les cultures par les choucas : les imprimés sont à retirer en mairie.

ENQUETE PUBLIQUE

Dans le cadre de la sécurisation des apports en eau potable du Département, la création d'une conduite d'interconnexion d'eau potable entre le lieu-dit « Pont Scoul » à PLOUIGUIEL et le lieu-dit « Lan Raoul » à HENGOAT est envisagée. Cette conduite passera essentiellement à travers champs. Aussi, le public est informé qu'une enquête publique est ouverte du jeudi 31 mai au vendredi 15 juin 2018 au titre de la déclaration d'utilité publique pour servitude de passage pour permettre la pose de canalisations entre l'usine de « Pont Scoul » sur la commune de PLOUIGUIEL et l'usine de « Lan Raoul » à HENGOAT. Toute personne intéressée peut prendre connaissance du dossier dans les mairies de Hengoat, Langoat, La Roche-Derrien, Minihy-Tréguier et Pommerit-Jaudy aux jours et heures habituels d'ouverture au public et formuler leurs observations ou propositions.

LES BLES D'OR



Goûter cantonal le **mercredi 6 juin à 13 heures 30** à la salle des fêtes.

LE SALON DES R'

Valorys organise le salon des R' (R'éparation, R'écupération, R'éutilisation, R'estauration, R'éemploi) les **samedi 9 et dimanche 10 juin à PAIMPOL au Quai Neuf**. Entrée libre.

Conseil du 29 mai

Décision quant à la poursuite de la démarche sur le rapprochement des 4 communes : le conseil municipal a décidé de poursuivre la démarche « commune nouvelle ». 12 pour, 2 contre et 1 abstention. Le centre de gestion va accompagné les communes sur ce dossier. Coût pour la commune : 1 267 euros.



Le point sur les travaux : travaux de balayage confiés à LTC (camion et chauffeur) pour un coût de 707 euros (journée). L'entreprise BIDAUT a terminé le mur de l'école.

Programme de voirie 2016 : un avenant de 15 280 € pour la Rue de la Mairie.

Terrain PIRIOU : présentation des esquisses. Rencontre avec les propriétaires du chemin privé pour éventuellement faire l'accès aux terrains par-là. Choix de l'esquisse au prochain conseil.

Nouvelle dénomination de notre salle des fêtes « Yves CARIOU » : la salle des fêtes portera le nom de « Yves CARIOU, Lapic ». Une cérémonie sera organisée avec la famille et les habitants.

Réfection Revêtements muraux de la Mairie : 3 devis ont été demandés. C'est l'entreprise MA-HOU de Guingamp qui a été retenue pour la somme de 6 794.41 € HT. Réfection du rez-de-chaussée et de la cage d'escalier. L'étage sera fait en 2019.

MESSES

Dimanche 10 juin : messe à Mantallot à 11 h

Dimanche 17 juin : messe à Quemperven à 11 h

Dimanche 24 juin : messe à Prat à 11 h

LE CIDFF



Le CIDFF est une association composée de ***juristes diplômé-e-s et compétent-e-s*** pour répondre à vos questions concernant divers domaines du droit : **droit de la famille** (séparation et ses conséquences : pension alimentaire, conflits sur la garde des enfants), **droit du travail** et **droit des étrangers-ères** (premier niveau d'information).

Les juristes informent également les **femmes victimes de violences** sur leurs droits au niveau pénal (dépôt plainte, procédure pénale) et au niveau civil (conséquences d'une séparation). Elles interviennent en étroite collaboration avec une psychologue et une éducatrice de l'AMISEP-LE PAS à Lannion. Elles peuvent également vous apporter une **aide rédactionnelle** (requête JAF, aide juridictionnelle, ordonnance de protection).

Sous forme d'***entretien individuel, confidentiel et gratuit***, la juriste pourra vous rencontrer lors de ses permanences juridiques :

A L'AMISEP-LE PAS à Lannion, permanence dédiée aux femmes victimes de violences : le 1er jeudi du mois

A la Maison de la Justice et du Droit de Lannion : le 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} mardi du mois

A la Maison de Service Au Public de Cavan : le 2^{ème} mardi matin du mois

A la Maison de Service Au Public de Tréguier : le 4^{ème} mardi matin du mois

Pour prendre rendez-vous, contacter le secrétariat : **02-96-78-47-82**

.....

VIDE-GRENIER - Dimanche 8 juillet 2018 (Inscriptions jusqu'au 2 juillet 2018)

Par bulletin accompagné de votre règlement par chèque, libellé à l'ordre du comité des fêtes de Pommerit-Jaudy, une photocopie de votre pièce d'identité et adressés dûment timbré à :

COMITE DES FETES – 1 Rue de la mairie - 22450 POMMERIT-JAUDY.

Renseignements au 06.78.55.36.16 ou 06.34.87.27.15

NOM : **Prénom :**

Téléphone :

Pièce d'identité : n ° Date Lieu

Nature de la pièce :

Permis de conduire Carte d'identité Passeport (Cette pièce d'identité sera visible dans la matinée)

N° RC pour les commerçants

Accord parental pour les mineurs (à joindre au présent imprimé)

Pour les non-professionnels (obligatoires) : j'atteste sur l'honneur à ne pas participer à plus de deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Sollicite un emplacement de mètres au prix de 3 euros par mètre linéaire

Signature.